

Le Guinier de Nantes du 5 juillet 2017

■ ISSOU

Près de 250 logements sociaux de plus d'ici quatre ans

Le nombre de logements sociaux sur la commune va être quasiment triplé en quelques années. 113 logements, répartis en cinq bâtiments sur trois niveaux, vont sortir de terre en janvier 2019. Le permis de construire vient d'être accepté. Ce projet, réalisé par l'aménageur Novalys, est situé entre la rue des Guyonnes et la rue des Coutures, au nord de la D190, sur un terrain boisé en friche.

La surface des appartements ira du T2 au T4. Chaque foyer pourra disposer de deux places de stationnement, en surface. « On a demandé que le prix de location du parking soit le moins cher possible pour le locataire », souligne Martine Chevalier, maire d'Issou.

Une partie réservée aux seniors

Une partie des logements sera réservée aux seniors. Ceux-ci seront aménagés en conséquence pour leur faciliter la vie. « À l'extérieur, ils auront accès à un potager », se félicite l'élue. Une autre accueillera des bénéficiaires, du 1 % patronal.



Martine Chevalier, la maire, montre l'implantation du premier des trois projets de logements, dans le nord d'Issou.

Deux autres projets de résidence sociale, de chacun 45 à 50 logements sont à l'étude. Ils seront implantés sur des parcelles situées au sud-est de cette commune de 4 200 habitants, aux abords de la rue de Rangipport. « On en est qu'au stade embryonnaire », précise l'élue,

qui estime que les premiers locataires ne seront pas accueillis avant 2021. « Ces nouveaux arrivants permettraient de faire vivre nos établissements scolaires, en sous-occupation à cause du vieillissement de la population », ajoute-t-elle.

Issou, 127 logements sociaux sur son territoire soit un

taux de 10 %, pourrait, une fois ces constructions achevées, atteindre ou au moins approcher les 25 % imposés par la loi SRU, et ainsi faire figure de bonne élève en la matière. D'autant que la commune n'est pas soumise aux pénalités car plus de 50 % de son territoire se trouve dans le périmètre du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) du dépôt de carburant de Gargenville.

« Notre idée, c'est que tout le monde doit trouver un toit. Pour une question de mixité, la répartition des logements sociaux se fait sur tout le territoire de la ville, jusqu'aux quartiers résidentiels, explique Martine Chevalier. Maintenant, il faut que la communauté urbaine développe le transport sur la rive droite, car nous sommes les parents pauvres en la matière. Une ligne de bus pour rejoindre le quartier d'affaires de La Défense (92) permettrait de désengorger les accès à l'A13 depuis Issou et les villes du secteur. »

R.V.